

Chanoine Brugière

Belvès



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

1 Belvès
2 Monplaisant

F 10 Belvès

Monplaisant.
Dinhias . . . 1806
Bardenat . . . 1808
Mirlecastel . . . 1806
Bayard Virlecastel . . . 1806
Bardenat Jean . . . 1811
Sacaraulie Auguste . . . 1813
Banas Gardonne Beaupré . . . 1816
De Lanxac Jean . . . 1816
Pascurieu Louis . . . 1831
Pasquet Jean . . . 1834
Jardel . . . 1864
Garnot . . . 1877
Magimel Pierre . . . 1879



Belvès
Lanxac de Chaume Tom 1808
Montet Michel midvin 1831
Arnal . . . 1843
Bonfils Lafaurie . . . 1849
Tracou . . . 1851
Bonfils Lapourade . . . 1853
Fongauville . . . 1866
Boucherie Alphonse . . . 1880

28. le bourg . . .	le Courlat . 105.	M ⁱⁿ de la Vergne . 1/2 NE
les Barrauds . 110.	Fauvel . 214.	M ⁱⁿ Vieux (Pap ^{rie}) 1/2 NE
Bigayrou 1/2 NE.	Fauvelou . 1155.	le Plassat . 1/40 .
Bloy . 1/4 NE.	Fleurat 1/450.	Renaudie . 110.
Bonne Anne 1/2 NE.	Fonmort . 1/4 N.	Tabourinet . 1/2 S . 1/2
de Bontemps . 1/2 N.	Gaspardou 1/2 NE.	Tournequil . 1/2 SE.
Bospedon . 1/4 NE.	Gausson . 1/2 NE.	les Thuilleries . 1/4 N .
Branchat . 1/2 N.	la Lenotte (Pap ^{rie}) 1/2 NE	de Vexiac . 110 .
Cassaigne . 1/2 SE.	Monceret . 120.	
les Coulaudes . 110.	M ⁱⁿ de Bospedon . 110 .	

18. Ville (de Beautieu) . la Grange de Vauray 1123 la Mothe 350 .
 les Aurissols 301 . Guerot 201 . Patouly (Capetouly) 252 .
 la Balma de 10M . les Joffret . 32 Palou .
 le Bos 450 . 5 Sammarly 145 . Pascal 250 .
 Boussquette 11250 . 3 Sanisou 745 . Ferret .
 la Belle Flotte 45 . Solimont . Pech Sec 255 .
 Bigassou 275 . 2 le Létrier 250 . Peyrol 1120N .
 Cahetouly 255 . Larraquet 650 . 3 de Pedgandou 455 .
 les Caminades 450 . Landrou 75 . le Pigeonnier 1120N .
 les Cabanes 301 . Langlade 210M . la Pique 2755 .
 G^d Castang 350 . las Camurade . Rivier 25 .
 P^t Castang 21250 . Limoges 350 . Ruyatel .
 Campagnac 2755 . Loustagne 350 . Roquepichou .
 Chamarles 1 . 4 le Maire 20 . la Rouquette 11255 .
 de Capelou (N.D.) 10M . Maison Rouge 450 . Salut .
 Chambeaux 12 12 Maison Neuve 250 . Taillefer 275 .
 Combicari 255 . Magnanac 450 . le Terd. (le Terme) 355 .
 Combyres . le Mayne 2 . le Trel .
 Cou St-Pey 2755 . 5 la Moissie 7405 . Trespoulis 45 .
 les Cantayres 550 . Marouffe . aux Vayres 550 .
 Casse 1120 . Marsillac 11250 . 1 Vergnè .
 la Crambo 1125 . Martoulet 1125 . 6 Vidal 25 .
 la Croix 250 . la Marqueyrie 275 . le Villag. 1120N .
 Daminthe 1 . 4 Marquisat . 4 Villotte (Boussquette) 275 .
 Fauric 2750 . Noiroudier 35 . M^{rs} de Cabot 255 .
 Gauthier 301 . 4 Mouret . M^{rs} de Campagnac 275 .
 M^{rs} de la Tour 375 . M^{rs} Rouge 450 . M^{rs} de Vais 155 .
 Papeterie de la Pique, Flaguier (de G.) les Pradasgues (de G.)
 Blanquefort, (de G.) la Malaudie (de G.) .

Belvès. 2300 habitants dont 1800 (?) dans la
 ville; 1300 jachères dont 200 h.; 8,000 comm. ann.;
 1398 hectares; 130m 205m altitude; 33K de Sar-
 lat; 63K de Périgueux.
 Revenus de la Commune en 1884: 136,92 x 37
 Revenus de la fabrique en 1881: 2,785 (ord. 2,000)
 Revenus du Bureau de Bienfaisance en 1884: 1,717
 5 ol. Crétacé supérieur.
 Cette commune est arrosée par le ruisseau ap-
 pelé la Nauze qui fait aller une papeterie, une
 fabrique à huile et 2 minoteries, et la Sarzaquet
 qui sépare au sud cette commune de celle
 de Sarzac et se jette dans la Nauze. quatre
 fontaines jaillissent de la montagne sur la-
 quelle la ville de Belvès est bâtie et suffisent
 à ses besoins; l'eau en est excellente. L'air est
 pur et vif. La population en général est agri-
 cole, une partie est industrielle ou commér-
 cante. Ses produits du sol sont: les céréales
 en tous genres, châtaignes, noix, vin, légu-
 mes, fourrages, truffes etc. Fabrication d'huile
 de noix renommée, filature, minoterie etc.
 Il y a à Belvès un marché le samedi et des foires
 les: 13 janvier, 1^{er} février, 26 mars, 2^e samedi
 d'avril, 1^{er} samedi de mai, 1^{er} juin, 1^{er} samedi
 de juillet, 14 août, 7 2^{de}, 1^{er} samedi d'octobre,
 25 novembre, 9 décembre.
 (Tardé impr. p. 224) a Ses habitants de Belvès,

veulant établir un marché tous les mardis de chaque semaine en leur ville, les habitants de Sarlat s'y opposent, mais, par arrêt du mois de novembre 1543, le procès est jugé en faveur de Belvès.»

L'esprit de la population est en général bon et religieux.

P. Au bout de la rue de Pelevado il y avait anciennement un menhir. - A 4 Kil. au Nord il existe un camp de César. Sa superficie est un carré d'environ 150^m de côté. Sa hauteur du parapet à une moyenne de 2 mètres et les fossés paraissent encore en divers points (Voy. Bull. archéol. IX. 323.)

Étymologie. Cette commune a reçu divers noms dont l'étymologie rend bien la position élevée de sa ville: « Belvès » (c.à. d. Belle vue); « Beau lieu »; « Montevy » (Mons acutus).



Scéau de la ville de Belvès. (Extrait de la Sigillog. du Périgord p. 23 N° 20). XIV^e siècle. (Musée de Périg.)
Légende: « S: consulum: castr: de: Bellovidere. »

Dessin: « Un château fort à trois tours carrées. »

M. Ph. de Borredon cite ensuite la communication suivante de M. Gouget, archiviste de la Gironde:

« Il existe aux archives de la Gironde (fonds de l'archevêché de Bordeaux, S. 194) un projet de convention daté de 1127, non signé, entre l'archevêque de Bordeaux et les consuls de Belvès. Ce document contient la disposition suivante, qui ne paraît pas avoir été mise à exécution: « 13° Sédits consuls et baillif aurent un sceau commun qui comprendra les armes du seigneur et les trois tours de la ville, ou bien les consuls aurent le leur et le baillif aussi de la manière susdite. »

Fonds L. Tommardé

origines. Belvès. « Monasterium Belvacense »;
(Gall. christ. an. ann. 853, eccl. Pictav.); « Belvès »
1095 (Donat. à l'abb. de Fontgouffier); « Bellovidere » (Esp. chatell. 1365); « Bellum
videre » et « Bellevidere » 1219 (Donation
à l'abb. de Cadouin); « Bellovidere » 1320 (Ses-
sine); « Belvez » 1460, 1640 etc (Atlas de
Blacil); « Belveis » (Plan carte de l'Evêché) etc.
- Mont. Eug. point culminant sur lequel était
située l'église de St Marie, devenue plus tard
l'église paroissiale de la ville (Dict. de Gourq);
« Eccl. Sancte Marice de Moncuq » 1153 (Bulle
d'Eugène III); « Moncuq » 1156 (Cart. de Ca-
douin); « Pocium de Moncuq » 1459 (Archiv.
de la Gironde) etc.
- Beautieu, « Grangia de Bello loco », 1236
(Esp. 23. Belv.); « Bel lieu » 1462 (Archiv. de
la Gironde).

Délimitation religieuse. Sa paroisse comprend
la commune de Belvès et celle de Montplai-
sant. - Belvès est un chef lieu de canton et
doyenné. Un vicariat subventionné par l'Etat
y a été établi par ordonnance du 3 novem-
bre 1845.

Titulaire et Patronne: Notre-Dame-de-l'Assomp-
tion 15 août.

L'église de Belvès est comprise dans la bulle
d'Eugène III, en 1153, parmi celles qui dépen-
daient de l'abbaye de Sarlat « Eccl. S. Ma-
rice de Moncuq ». Elle fut rebâtie au XIV^e
siècle et les restaurations récentes dont elle
a été l'objet la placent aujourd'hui au
rang des plus belles églises du diocèse (1870).
Elle est très vaste et est munie d'une tribu-
ne. Sa porte d'entrée est digne de remarque
par ses vastes proportions et ses sculptures.

8 croisées avec vitraux ou médaillons de l'As-
somp-tion, de St. Joseph, St. Anne et St. Joa-
chim, St. Jean Baptiste.

Tableaux: Crucifiement, Sacré-Cœur, Assomp-
tion, Education de Marie, Baptême de Notre-
Seigneur, Martyre de St. Catherine.

Statues: Notre-Dame, St. Joseph, St. Nicolas,
St. Catherine.

7 autels: l'Assomp-tion, le Christ, St. Catherine,
le Sacré-Cœur, la St. Vierge, St. Joseph, St. Nicolas.
L'autel de la Vierge et la chaire ont de la valeur
et proviennent de l'ancienne chapelle des Do-
minicains. Sacristie à l'est avec porte.

3 cloches: 1800 - 900 - 800 livres.

(Inscription) « Je m'appelle Jean Marie. Mon
parrain est M^r Jean Fongouffier. Ma mar-
taine M^{lle} Marie Boucherie. J'ai été fondue
par M^r Antonin Vauthier de St. Emilion en
1880. M^r Maurice Dambier étant curé de Bel-
vès et M^r Alphonse Boucherie maire. »

Cimetière à 400 mètres.
Presbytère attenant. 12 pièces avec dépendances
et jardin suffisants. Terre dont la jouissance
oblige à 40 messes par an, 40 francs pour le
pauvres, aux réparations du presbytère et à
l'assurance contre l'incendie. Le presbytère
a été donné, moyennant ces charges, par Ma-
rie Pourarque veuve Cosse.

Vente de biens dépendant des presbytères de
Belvès, Sarlat et St Pardoux, 19 prairial an IV
Adjudicataire Jean Cosse. 1.231¹⁰ (Archiv. de
la Dord. Q 550. N° 48)

Vente du 28 messidor an V. Bâtimens, jardin
etc. Propriétaire presbytère de Belvès, adju-
dicataire Jean Cosse 1.900⁴ (Archiv. ibid. Q 551.
N° 321)

(Archiv. de la Dord. Q 539. VII. N° 161. 4. mai 1791.
Maison, église, cour, jardin et terre commu-
ne de Belvès; propriétaire cure de Belvès;
adjudicataire Pierre-Elie Fauvel 10.050⁴.
Cet objet a été cédé par l'administration cen-
trale à la commune de Belvès pour les ca-
sernes de la gendarmerie.)

écoles. Collège, qui a été durant un certain
temps dirigé par des ecclésiastiques (M^r
l'Abbé Deschamps, archiprêtre du Ribérac en
a été supérieur); école communale de
garçons, école dirigée par les religieuses de
St^e Marthe du Périgord fondée en 1841 par
M^r le cure Cogniel aide de quelques legs
pieux.

(1798) En ce temps, il y avait à Belvès école
de grammaire, logique, philosophie et musi-
que, et le prieur avait, en fait, le pouvoir
de conférer toutes ces places de régens, le-
quel pouvoir est à présent dévolu au
chapitre de Sarlat en qualité de prieur de
Belvès. (Tarde impr. p. 212)

Confréries du Rosaire et du scapulaire.
Hospice. Bureau de Bienfaisance. Dames de
Charité. Société de secours mutuels (Civile).
Rentes de 12 à 1300 francs pour les malheureux.
Environ 80 mendiants. - Cabarets en très
grand nombre. - Jeanne servantie a donné
en 1840, 40.000 fr. pour le Bureau de Bien-
faisance.

- Curés de Belvès
- | | | |
|-----------------------|-----------------------------|---------------------------|
| Genestal. c. 1633. 70 | Jor. Feleytoux. c. 1686. 95 | (1803 J. Jor. Réverdy des |
| Caxals. c. 1670. 75 | Vaillès. 1695. 170 | Cogniel. 1822. 59 |
| Faure. c. 1677. 83 | Marques. 1707. 27 | Dambier. 1859. 88 |
| Vialon. vic. 1677 | Meyrignac. 172. 64 | Morel. 1888. 89 |
| Sencet. c. 1683. 85 | (Diegois des. 1735) | |
| Dutilh. vic. 1683 | Ducloux. 1764. 92 | |
| Boudy. 1685. 86 | J. B. Gamot. 1803. 32 | |
- Prieur. Jehann. de Sencet. Amoult, prieur de Belvès. Vile-
re 1269; Helie de la Vaiecha, prieur de Beaulieu. 1268;

Fonds P. Sommaire

Jean Roussel prieur de Beaulieu, 1392.
Hugues de la Barde prieur de Beaulieu, 1461.
Le prieuré conventuel de Beaulieu dépendait
de l'abbaye de Cadouin.

(Sesqui?) 1262. Testamentum Guillelmi Aymoni (G. Aymoin) militis de Bellovidere apud domum Belli Loci que est domus subiecta monasterio Cadunensi... Nos vero supradictus abbas Cadunensis... totisque conventibus... promittimus... nos tenere perpetuo in dicta domo Belli Loci tres monachos et unum fratrem nostri Cisterciensis ordinis qui ibidem in honore Dei omnipotentis et B. Mariæ Virginis matris ejus et Beatorum Petri et Pauli et Omnium Sanctorum cantent et celebrent et desserviant in missis et in aliis orationibus pro anima ipsius W. Aymonii, patris et matris ejus atque totius generis remedio et salute... Ann. 1262. - En 1263 eut lieu la vente du fief de Puylandet paroisse de St. Sauveur par Grimoard de Sererat damoiseau à Pierre E. de la Chaberti prieur de la maison de Beaulieu. - 1268. Religieuses de Beaulieu... a pieta domina Nativitas mater mea intravi religionem in domo Belli Loci subiecta domui de Caduno supradicta. Actum in curia Montisferrandi Petrag. diocesis in octava Omnium Sanctorum, 1268.

1279. Acte par lequel Simon archevêque de Bordeaux confirme la donation de Beaulieu faite à Cadouin par Guillaume Aymoin chevalier du château de Belvès. Jean Roussel prieur et procureur du prieuré ou grange de Beaulieu.

1461 (février) Hugues de la Barde prieur ou granger de Beaulieu.
M. Gamot, curé de Belvès, ancien curé constitutionnel, répara l'église à ses propres dépens en 1820. Il eut pour successeur M. Cogniel.

M. Cogniel, natif de Montagnac-la-Croix, avait été élevé par une mère chrétienne. Il était âgé de seize ans lorsque Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne se rendait à Périgueux sur une place publique. Frappé de son air dégagé et aimable, il lui adressa la parole au citoyen, lui dit-il, ne serais-tu pas content d'être prêtre? - Le jeune Cogniel fut flatté de la proposition faite d'un ton affectueux et comme il avait fait deux années de latin, il répondit affirmativement. Pontard dès lors le recruta à l'évêché où il lui fit donner des leçons de théologie et au bout de quelques mois seulement il lui conféra la prêtrise observant, a-t-il assuré depuis, en cette occasion toutes les rubriques du Pontifical. Peu de temps

après l'exercice de tout culte ayant été proscrié,
M^r Cogniel se retira dans sa famille, à Mon-
tagnac. On voulait le faire partir comme soldat.
Se trouvant en très bon terme avec un des ad-
ministrateurs, celui-ci lui délivra un certifi-
cat en bonne forme dans lequel étaient écrits
ces mots: N'a pas l'âge de la conscription, il avait
alors dix-sept ans. On lui suscita de nou-
veaux embarras; il altera le sens de son cer-
tificate, effaca la lettre n, du premier mot, a-
jouta la syllabe "ense" au second, et on lut:
a passé l'âge. Il fut encore dénoncé et cette
fois selon la recommandation de son père,
il se montra plein d'austérité. Il dit qu'il était
exempt du service militaire comme prêtre
constitutionnel et montra, présenta son cer-
tificate ou ses lettres d'ordination dont on se
contenta. Pendant ou après la tourmente M^r
Cogniel desservit successivement Paumat et
Belvès. Dans cette dernière paroisse, il
réunit un certain nombre de femmes pieu-
ses avec l'intention de les former une commu-
nauté religieuse. Sur ces entrefaites il fut
nommé par M^r de Sostanges, évêque de Bel-
vès et y mourut regretté vivement de toute
la population. Ce prêtre était d'une gran-
de humilité; se souvenant de l'irrégularité de
son ordination il avait écrit dans un premi-
er testament qu'il voulait être enseveli de-
nouillé de l'habit ecclésiastique. Vingt ans
avant son décès il avait fait faire son cer-
cueil dans lequel il lui arrivait souvent de
prendre son repos de la nuit. Il ne faisait
qu'un repas par jour et encore très frugal
ordinairement composé de légumes. (o. s. B.)
Monasterium Belvacense. Vers l'an 853, Dodon,
abbé de Saint-Savin, en Poitou, fonda ou res-
taura ce monastère et y apporta le corps de
St. Justinien, enfant de 10 jours baptisé par St.
Martial et célèbre par ses miracles (R. P. Car-
les qui cite le Gall. christ. t. II. 1286. Titul. et Patr.)
Il y avait également à Belvès dans les temps
anciens un couvent de Templiers situé à l'en-
droit appelé la Croix des frères. Il reste encore de
cet établissement deux tours carrées. C'est dans
la vieille maison ou château des Templiers que
rehablèrent en 1320 les Dominicains ou Jacobins.
(Fonds Sespine t. 37. Acta capitulorum provincia-
lium ff. pp. fol. 61 8). Fondation des Jacobins. 1320.
Apud Calurcum anno Dni 1319. Hæc sunt acta
capituli provincialis Calurei celebrati post
capitulam generale. Cum de conventu po-
nendo in Marciano per diversos bonos fra-
tres et seculares factæ fuerint multe instan-
tiæ et etiam pro conventu ponendo in Bello
Viride comitissimus prior Montanensi et fra-
tri Raymundo de Beulens quod ad dictum.

locum de Marciano accedant et de conditionibus et commoditatibus illius loci pro conventu proponendo diligenter inquirent, et quod invenerint sequenti provinciali capitulo referre, juxta eorum conscientias teneantur, idem committimus quantum ad locum de Bello Viride fratri Helie priori sancti Pardulphi et fratri Bertrando Fulcoderii. Hoc sunt acta capituli provincialis in Castris s^{ti} Vincentii celebrati in festo Apostolorum Petri et Pauli ann. 1320. Ordinamus quod dicti visitatores ante sequens festum Beati Joannis Baptistae suas visitationes terminant caveant diligenter quod cum visitatoribus dandis per priorem provinciam in suis visitationibus non concurrant, ad instantiam communitatum de Bello Viride diocesis Sarlatensis, ac de Marciano dioc^e Auxitanæ nec non et militarium et nobilium personarum communicato nobis plurimum discretorum consilio et assensu quantum nostrum interest et rite possumus in villis predictis locum recipimus pro conventu, et nominus ac etiam deputamus in loco de Bello Viride fratrem P. Fabri superiorem Brageriacensem et fratrem P. de Podio Maurini; in villa autem de Marciano fratrem R. de Baulens, et fratrem P. de Brianzano injungentes et committentes eidem ut auctoritate ordinis utriusque in villis predictis locum obtatum recipiant eaque pro conventu proponendo in idem obtata, collectaque fuerint et preter premissa, omniaque utilia et necessaria fuerint pro conventu procurantes et promoventes sollicitè ac provide disponentis. -

Anno 1321. Acta capituli provincialis in conventu s^{ti} Gerontii celebrati. anni Dⁿⁱ 1321...
Cum per acta Capituli generalis nostre provincie sit concessum quod unum conventum proximius recipere in loco de Bello Viride juxta nostras constitutiones ad illum conventum mittimus ac etiam deputamus fratres videlicet Aymericum de Miromonte constituentes priorem et eodem tam in temporalibus quam in spiritualibus auctoritatem et potestatem plenariam committentes et assignamus eidem conventui lectorem fratrem Guidone Boscoti ac fratres conventuales fratres P. Fabri pro officio subprioris, Geraldum de Miromonte, R. de Castaneto petragoricensem, B. de Mortua gutta Lemovicensem, Joannem Pelli Brivacensem, R. de Vincis, Heliam de Caxalabus, G. Vigerii, Joannem Curtini, Deodatium de Plantadis, P. Venturarii, Laurentianum conversum.

Anno 1322. Acta capituli provincialis apud Agenum celebrati. ann. 1322. Assignamus lectores in theologia apud Bellum Viridem fratrem R. de Prantinhaco etc. etc.

(Fonds Sespine t. XV.) 1384. Aimeric de Biron, sei-
gneur de Montferrand, ordonne par son tes-
tament que les religieux de S^t Dominique
de Belvès seront tenus d'instituer une cha-
pelle pour faire prier Dieu pour lui.
(Ibidem) Autres documents concernant les
Jacobins de Belvès. - Parmi les dominicains de Belvès nous devons
citer surtout le F. Etienne de la Colombe qui
devint provincial de Toulouse. Il fut gran-
dement estimé et loué par S^t Catherine
de Sienne.

Il reste encore le clocher de l'église des Domi-
nicains, le couvent sert de caserne à la gen-
darmerie.

Ses archives de la Dord. série K. 432 renfermen-
t ce document relatif à la cloche de ce cou-
vent, le 5 avril 1792. Vu le procès-verbal
d'adjudication du rabais fait par le Direc-
toire du district de Belvès le 31 xbre 1791
pour la descente des cloches des églises des
ci-devant Jacobins de Belvès, des Récollets de
Simeuil, de ceux de Monpazier, et des Ber-
nardiens de Cadouin en faveur du nommé
Gaudieu maître couvreur moyennant la
somme de 97 livres... (p. 22 v^o)

Avant la Révolution il y avait à Belvès deux
compagnies de pénitents.
L'église des pénitents blancs, dédiée à S^t Jean
Baptiste, fut construite en 1632, elle est ru-
inée. Il y a encore une rue connue sous le
nom de Rue des Pénitents.

Il y avait un établissement des Dames
de la Foi ou Mères-pieuses pour l'éducation de
jeunes filles. Elles étaient établies dans la
rue du Barry et avaient une chapelle.

Belvès possédait un hospice dont il est
fait mention comme ancien dans des Lettres
patentes de 1750. Dans ce titre on lit ces mot.
« On présume qu'un archevêque de Bor-
» deaux, seigneur suzerain de ladite ville et
» juridiction de Belvès qui renferme douze
» paroisses, en est le fondateur. Cette pri-
» mption vient d'un acte qui dit que M^{gr}
» de Sourdis, archevêque dudit Bordeaux,
» voulut en 1634, présider à la nomination du
» syndic et qu'on lui rendra compte du com-
» merce dudit hospital... » (Voy. ses Origines
Chrétiennes des hôpitaux etc. du Périgord p.
A. B. Périgot p. 217.) - Avant la Révolution
l'hospice de Belvès possédait une chapelle
dédiée à S^t Catherine.

Sur le terrain qu'occupe le cimetière il existe un
croix appelée la croix de la maladrerie dont
le nom annonce une maladrerie. Il y a ég-
lement les Trameaux ou lieux-dits de Lardie
et de Ledrier qui ont la même signification

Chapelles de Belvès:
Chapelle de Caillau fondée à Belvès (Belvès)
150 liv. fondée par le Sr Boisson chanoine de St-Avit

(Pouille de 1648)
Chapelle de la Vidalic (Ibidem) dans l'église parois.

Chapelle de Constans de Belvès (P. 1648)

Chapelle de Pechadier, à Belvès (P. 1648)

Chapelle de St-Jean (Archiv. de la Bord. B. 1571)

Chapelle de St-Nicolas à la place du Petit Sol (14)

Prieuré de St-Séon dépendant de l'église de Sarlat.

(P. 1556) - Il y avait un couvent de religieux

(dépendant de l'abbaye de Bourtoirac (P. 1556).

La ville de Belvès avait chacun murs et fossés

distincts. Ses portes de la ville sont celles dites de:

Peyre-Levade, Malbec, Argentail, Fontgala.

Hors la ville sont les faubourgs de Poivre-Guil, du

Touqual, de Filloul, la Motte du Navéat.

La communauté gouvernée par le bayle et les

consuls, était en partage égal avec l'archevêque

de Bordeaux pour la jouissance des revenus pu-

blies (Dictionn. de Gourgues) (1)

L'archiprêtre de Daglan, dont dépendait Belvès

a porté le nom d'archiprêtre de Bellevidere (P.

lxiv. s.); il y avait l'archidiaconé de Belle-

videre (Ibidem)

(1) Il y avait trois châteaux devant le fort: l'un

au côté nord-est, occupé aujourd'hui par le

collège; 2° un autre au coin sud. est remplacé

par des maisons; 3° le 3° celui qui résidait le

commandant militaire. - Mentionnons un

autre château, au lieu de Pégardou dont le

nom signifie coté au agréable. On assure qu'

Henri IV y a séjourné. Ce château est en par-

tie conservé.

En 1307, Arnaud de Cantoloup, autrement de

Folégue, archevêque de Bordeaux, neveu du

pape (Clement V) acheta les terres de Bi-

garde, Belvès et Monravel, et les unit à la

table (mense) de l'archevêché de Bordeaux

(Mém. impr. p. 87)

Le territoire de Belvès formait alors une chà-

te composée de 13 paroisses: Belvès, Fon-

gala, Sarzac, Montplaisant, Orliac, Prats,

Sarlat, St-Foy, St-Marcory, St-Pardoux, Salis,

Urrat et Vieilvic (Dict. de Gourgues)

D'après le fouage de 1365, un fonds Espine

vol. 88, nous trouvons:

Castellania de Bellevidere

Paroch. de Bellevidere (cimplaco); P. de Monte Plavencio;

P. de Larcaco; P. de Salis de Carves; P. St-Fidis;

P. St-Amandi; P. St-Laurencii cujus pars est

in hujusmodi castellania et pars in Castellania

eiusdem nominis; P. Grivas; P. Orliaco; P. Dou-

chaco; P. Sagelaco; P. Fonte Gaufferic; P. Urrat;

P. Paleyraco. Soit 14

Fonds

S

84

avoir pour 2 chapelles au commencement de la

page suivante.

7. Chapelles. (Archiv. de la Dord. B. 1292 (layette)
à la fin. d. Condamment Jean François
de Belcastel seigneur baron de Campagnac,
Florimond et autres places, à la seigneurie M.
Joseph Feleytoux, prêtre, docteur en théologie
curé de la ville de Belvès et chapelain des
chapelles fondées par feu dame Françoise de
Giscard de Cavagnac, dame de Campagnac
les quercy, la jouissance et possession libre des
biens affectés aux dites Chapelles, ainsi qu'il
est porté par les actes de fondation des 5 sep-
tembre 1666 et 17 décembre 1680. »

(fonds Sepine vol. 46) Lettres patentes de Louis
duc d'Anjou fils de France contenant plusie-
urs privilèges en faveur des habitans de la
ville de Belvès. 1372. Ludovicus Regis condan-
Francorum filius dñi mei regis germanus ejus-
que locum tenens in tota lingua occitana et
dux Endegavensis Turonensis ac comes Ceno-
mannensis. Cum nostrā ac alterius quovis-
que principis intersit suorum subditorum
illorum maxime qui corpora, res et bona pro
juribus dominorum suorum sustinerent, per-
ditioni exponere non formidant, petitiones
justas, humilesque supplicationes et requestas
benigne suscipere easque cum gratia, lar-
gitione et augmento favorabiliter exaudire,
ut corda multorum dura talibus flectan-
tur exemplis Notam facimus quod nos atten-
dentes cordalem affectionem sinceramque
fidelitatem et amorem ferventissimum quo
et quas dilecti et fideles dicti domini hujus
et nostri, consules et habitatores loci, villa,
castellanie et pertinentiarum de Belle
Videre senescallie petrage inter alia locet et
exterius ostendere minime possent erga
dictum dominum et non habuerunt ha-
bentiam de presentia, ut per facti experi-
entiam nobis constat in hoc quod inanis
fortitudine retroacta ipsi noviter ad obe-
dientiam dicti dñi mei atque nostram
libenti animo devenerunt et subdictā
obedientia prosperant et reddiderunt cum
eisdem parrochias de Ponte Garofii de
Paleyreco, de Urvallo, de Grivis, de Doys-
saco, de Orliaco, de Ste Pede, de Aulis, de
Caraves, de Sarvaco, de Ste Amantra, cum
parrochiis de Ponte Galardo et de Ste Mer-
corio, de Veteri Vico, de Ste Perdone, de Monte
Plazentia, de Sagellaco, cum locis ex his
existentibus in potestate et jurisdictione
parrochiarum de Carvis et de Ste Sauren-
tio, nec non parrochias de Pratis et de Tra-
pa in jurisdictione honoris et castellanie
dicti loci de Belle Videre existentes volentes

ipsos justè posse in toto vel in parte renun-
nerare sicut decet eisdem consuevibus et
habitudinibus concessimus et concedimus
per presentes de nostri certa scientia gratia
speciali et auctoritate regis quo finge-
mur in hac parte franchises, libertates,
immunitates et privilegia quæ sequuntur:
1^o cum temporibus retroactis terra archiepi-
scopi Burdegatensis cujus est dictus locus de Belle-
videre cum honore ejusdem fuerit semper pri-
vilegiata taliter quod nulla subjidia, sub-
vectiones, levata fuerunt in eodem nec ha-
bitatores ejusdem in guerram sequi domi-
nium cogi debent ejusdem consuevibus habi-
tatoribus presentibus et futuris concessimus
et concedimus per presentes quod ipsi de
cætero et futuris temporibus sint quieti
franchi liberi et immunes ab omnibus im-
positionibus etc. Datum et actum in Ca-
lucce 1372 mense novembris.

En 1409 vérification de ces lettres par une
commission députée par Blaise archev.
de Bordeaux.

20 octobre 1631 défense de M^r Henri de
Sourdis archevêque de Bordeaux seigneur
temporel de Belvis aux habitans d'elles
à tous nos justiciables, dit-il, de Belvis,
Bigarogue, Cour, Maillac et Milhac, de pa-
yer aucun droit de franchises attendu les im-
munités accordées par Sa Majesté au clergé.
Fait à Sa S^{te} Le 20 octobre 1633 Signé
Sourdis archev.

23 février 1674 M^r de Seve intendant de
Bordeaux ayant rendu une ordonnance par
laquelle les habitans de Belvis nobles et non
nobles ont été déclarés soumis à la recherche
des droits de francs fiefs, l'archevêque de Bor-
deaux M^r de Turanne prenant fait et cause
pour les habitans présente une requête à M^r
de Seve pour demander qu'ils fussent main-
tenus dans leurs privilèges comme habitants
de villes franches. L'intendant sur cette requête
et celle du fermier général des domaines en
opposition rendit un jugement contradictoire
par lequel ils furent maintenus dans leurs pri-
vilèges. L'archevêque avait cité 1^o les lettres
patentes de Louis d'Anjou 1372, 2^o le juge-
ment contradictoire du sénéchal de Périgord
en 1400, 3^o la vérification de 1409, 4^o un titre
qui est encore un traité fait par les comtes
de Périgord et les vicomtes de Turenne avec
les habitans de Belvis. Dans une pareille
conjoncture de leur réduction sous l'obéissan-
ce du roi, l'archevêque conclut que Belvis a tou-
jours passé dans le rang des ville franches.

Le 3 août 1674. lettres d'assiette du sieur intendant pour imposer la somme de 8.000^l et les 2 sols pour livres sur les habitans de la ville de Belvès pour le droit de confirmation de leurs privilèges.

« Le 28 juin 1387 Jean de Réveillon unit la paroisse de Grives au prieuré de Belvès avec reservation de la pension pour le vicair perpétuel, afin que ce prieur eût plus de moyen de supporter les charges esquelles il estoit obligé envers le chapitre (de Sarlat.) »

(Tarde impr. p. 134.)

1418. Les habitans de Sarlat, pour avoir le commerce libre, accordent et acceptent la souferte des Anglois de Domme, de Castelnaud, Belvès, Sibourac, Clarens, Montferran, Banes, Cénac et Biron places qui tenoient pour les Anglois... » (Tarde impr. note 4.)

« Le mois d'août 1442, le sieur de Saigle, comte de Périgord, le sieur de Pons, le sieur de Purenin, le sieur de Baynac, sénéchal du Périgord, et autres seigneurs du pays mettent le siège devant Belvès qui, pendant toutes ces guerres, a voit tenu le party d'Angleterre. Les Sarlatois y contribuent des gens de cheval, des arbalétriers, des manœuvres, des vivres, de l'artillerie et munitions de guerre, entre lesquelles quarante pierres de loy et quarante pierres de lasne, ayant esté jugé que, en tout le pays, il n'y avoit qu'ici propre pour tirer de telles pierres que celle qui se trouvoit à Sarlat (à la Bouquiorie). Le siège commence à la my août et dura jusqu'au 16 septembre, auquel jour les assiegés se rendirent et Belvès devint françois » (Tarde impr. p. 180 (François Sarpine). Réduction de Belvès 16 oct. 1442.)

« Jean de Bretagne, seigneur du Périgord, vicomte de Limoges, Pierre comte de Bedafort, vicomte de Turenne, Meques seigneur de Pons, chambellan du Roi à tous ceux qui es places leur tiront salut. Il nous est donné pouvoir et autorité de pardonner et remettre crimes et forfaits aux mauvais habitans desdites villes, châteaux et forteresses qui se voudront réduire en l'obéissance du Roi, nous sommes venus devant Belvès pour la réduire; elle est occupée par Thomas Bontemps natif d'Angleterre. Les habitans feront serment sur le Saint Evangile d'être dorénavant de bons et loyaux sujets du Roi de France. Item, il est accordé entre nous et les consuls de habitans que nous leur tiendrons leurs loix, privilèges et libertés d'iceux jadis donnés par l'archevêq. de Bordeaux et le duc d'Anjou. Item l'archevêque de Bordeaux jouira de ses droits, rentes, justice et revenus, et y pourra mettre office de par lui pour exercer la justice et la recette pourvu qu'il obéisse au roi de France... »

(Fond. Dupin) xvij. Accord entre les habitans
de Belvès et l'archevêque relativement à cer-
tains droits principalement en la forêt de la
Bessède; accord où fut présent Arnaud Véziat
de l'Ordre de St. Benoît & prieur de Belvès
1550. Article pour accorder certain procès
entre le cardinal du Bellay, archevêque
de Bordeaux, et le syndic des magistrats et
habitans de Belvès à cause de la forêt
de la Bessède. A été arrêté 1^o que ladite
forêt sera bornée et limitée; 2^o que les
usurpations seront poursuivies; 3^o que ceux
qui ont cabans dans la forêt seront de-
notés pour éviter le pillage; 4^o que sui-
vant les lettres patentes du Roy la forêt
sera mise sous la protection de l'archevêque
qui prétendait que la forêt étoit ruinée par
les habitans; 5^o et ne sera permis à auc-
un habitant de couper les branches des
arbres, coté est du 8 novembre 1550. Simoi
(1561) le 26 septembre, le sieur de Simoi
(Gallot de la Tour), accompagné du
sieur de Boyrac, son frère, et d'une trou-
pe de gens de cheval, vint à Belvès
et se rendit maîtres de la ville, nonob-
stant la résistance de quelques habi-
tans, et deux jours après s'en vont et
la quittent. Mais, le lendemain 29 sep-
tembre, le capitaine Virant, accompa-
gné de quelques soldats, la prit par
l'intelligence de certains habitans qui
douroient du changement. Ceste intelligence n'
empêcha pas qu'il n'y eût de l'effusion de
sang, car plusieurs habitans, gens de bien se
s'estant mis en deffense, y furent tués. Le
lendemain il pillé les églises et bruslé le
couvent des Jacobins et, estant advertie que
le sieur de Cars venoit avec des troupes plus
fort que lui, il quitte la ville et se va
avec le pillage et quelques prisonniers entre
lesquels estoit le sieur de Philipparie au-
diteur général de l'archevêque de Bor-
deaux. Le lendemain de son départ, arriva
ledit sieur de Cars, mais ce fut à après la
mort le médecin de Tarde impi. p. 250. Ses ré-
gistres de Philipparie, prêtre et notaire, con-
servés aux archives départementales de la
Gironde contiennent de précieux documents
sur Belvès au xv^es.) Le premier de janvier 1571,
(Tarde impi. p. 262) la ville de Belvès est prise, mais d'une fa-
çon honorable, c'est que le seigneur de Borrelie
Fr. François de saint-our, qui estoit catholi-
que, y vint en qualité d'ami et bon voisin
et, y trouvant le plus fort, se déclare reli-
gionnaire. Quelques habitans, voyant la trahi-
son, se retirèrent dans l'église où ils sont

incontinent assiégés et battus de quelques
pièces d'artillerie et, après avoir soutenu
quelques jours, se rendent sous la promesse
de vie et bagues sauvés, laquelle leur fut
gardée à la huguenote, car ils furent tous
poignardés et ainsi la ville et esglise de
sint es mains des religionnaires, lesquels
en mesme temps prirent Villeneuve d'A-

(fonds Sespine) Avant l'édit de janvier
les habitants de Belvès faisoient profession
de la religion réformée dans la chapelle
qui est dans le fort dudit Belvès, lors de
l'édit ils avaient quitté cette chapelle pour
se rendre dans la maison qui avait appar-
tenu à feu Monsieur Hélié Pechury prévôt des
marchands vulgairement appelé Safferrère
de Prebay située dans le faubourg de Malbec
près à la suite des guerres on chassa les habi-
tants qui faisoient profession de cette reli-
gion hors de leurs maisons ce qui fit cesser
leurs exercices. En l'an 1577 l'édit exercicoyant
été rétabli par l'édit fait l'année suivante,
les protestants continuèrent leur religion, mais
à la prise de Belvès 1579 ils furent chassés et
dispersés jusqu'à la publication de l'édit de
Nantes (30 avril 1598) où ils furent rétablis
en tous lieux. Mais comme ayant été chassés
de Belvès ils voulaient y rentrer, ils firent une
requête qui fut renvoyée devant les lieutenants
généraux de Fartut et Bergerac. Celui
de Bergerac l'admit, mais les guerres survenues
depuis en empêchèrent l'effet et depuis long-
temps il n'y a plus un seul protestant dans
Belvès.

(Fonds impr. p. 284) Le 16 décembre (1585),
les religionnaires, conduits par La Rochefou-
cauld et Corusson, prirent la ville de Bel-
vès et assiégèrent le fort et après y avoir se-
journé onze jours et perdu l'espérance de
pouvoir prendre le fort, pillent la ville
et s'en vont.

- Raymond évêque de Périgueux, unit l'archi-
diocèse de Belvès à celui de Bergerac par
lettres datées du 6 décembre 1325. Cette
union fut confirmée par le pape Jean XXI par
la bulle du 4 décembre 1333.

(fonds Sespine f. XII) 1508 et années suivantes. Ex-
trait de quelques actes concernant la fonda-
tion des écoles de Belvès par le prieur nom-
mé Hugues de Rossignac (p. 30 - ou 388)

(Ibid. XVII. 27) Catalogue des paroisses de la
jurisdiction de Belvès. 1. Belvès, 2. Sagezac, 3. S^t Amand,
4. Monplaisant, 5. S^t Pardoux, 6. Violvié, 7. Fon-
gale, 8. S^t Marcori, 9. Sallès, 10. Sarcac, 11. S^t Roy, 12.
Ortiac, 13. Prats, 14. Urvul. Il faut remarquer que
les échevins ont la jurisdiction de police sur les
cinq premières paroisses.

Il y a donc la en même un grand nombre de
mottes ou tumulus.

Chemin Romieu Carni Romieu. Il va à Cadouin
en passant par le Puch de la Coste, par la Ma-
ladydie 1462 (Archiv. de la Gironde, reg. de
Philipparie art. 37) - Chemin Romieu, voy.
St Amand de Belves.

Superstition. On croit que tel qui est né le jour
de Noël a le pouvoir de chasser les fièvres en
donnant du pain en aumône, en faisant quel-
ques prières (il faut mettre, né la nuit de Noël
à minuit).

Pèlerinage de N. D. de Capelou. Le pape Eugène
III, dans une bulle de 1153, comprend la cha-
pelle de N. D. de Capelou parmi les dépen-
sances de l'abbaye de Sarlat & Ecclesia sanc-
tae Mariae de Capellu. Voici d'après la tra-
dition l'origine de cette chapelle et du pé-
lerinage: Un berger gardait son troupeau
sur la lisière de la forêt qu'on appelle la
Bessède, à l'endroit où se trouve actuelle-
ment la Chapelle de Notre-Dame de Capelou.
Il remarqua que l'une de ses vaches, au
lieu de paître, comme les autres, restait
presque toujours dans un endroit écarté,
près d'un fourré de ronces et de buissons.
D'abord il n'y fit pas grande attention.
Mais comme cela durait plusieurs jours
et que la vache n'en donnait pas moins
une quantité ^{de lait} considérable que les
autres... il pensa qu'il devait y avoir quel-
que chose d'extraordinaire. Il se rendit donc
à l'endroit où la vache se tenait habitu-
ellement, et ayant écarté avec son bâton les
ronces et les broussailles, il découvrit une
petite statue en pierre de la Très-Sainte-
Vierge, ayant la forme que l'on donne or-
dinairement à Marie quand on la repré-
sente sous le nom de Notre-Dame de Pitié.
La Vierge est représentée assise et tenant sur
ses genoux le corps inanimé de son Di-
vin Fils détaché de la croix. Frappé de
ce spectacle, le berger alla en toute hâte
avertir le clergé de Belves. on se rendit à
l'endroit où était la statue et, après l'avoir
vénérée, on la porta en grande dévotion
à l'église paroissiale et on la déposa sur
un autel dédié à la Très-Sainte Vierge.
Mais grand fut l'étonnement de toute
monde lorsque le lendemain on ne retrou-
va plus la statue sur l'autel où elle avait
été exposée à la vénération des fidèles. Comme
on ne supposait pas qu'elle eût été l'objet
d'un sacrilège, on pensa qu'elle avait été
reportée miraculeusement au lieu où elle
avait été découverte. on s'y rendit aussitôt
et on y trouva en effet la statue. on comprit

par ce prodige que Marie voulait être honorée en cet endroit et on lui érigea une petite chapelle capella, d'où probablement est venu le nom de N. D. de Capelou...

Dès lors on commença à se rendre en ce lieu avec une grande dévotion; et telle fut l'origine de ce pèlerinage qui depuis n'a cessé d'attirer chaque année un grand nombre de fidèles. (Le 8^e titre est la fête du pèlerinage) (Notice sur le pèlerinage de Notre-Dame de Capelou... par M. Dambrier curé de Belvès).

Statue de N. D. de Capelou. Sa statue actuelle de N. D. de Capelou est en pierre, toute petite et porte d'anciennes peintures un peu effacées. C'est une statue provenant du prieuré de Fontgauffier d'après le passage d'une lettre de M. le curé Dambrier: Il est incontestable que la statue de la Ste Vierge que l'on vénère actuellement à Capelou n'est pas la statue primitive, celle qui avait été l'objet de la vénération des fidèles avant 1789. Cette première statue ayant été brisée par les révolutionnaires, elle fut remplacée par une statue prise dans l'ancienne abbaye de Fontgauffier. Très peu de personnes savent actuellement ce détail... Du reste la protection bien marquée pour ne pas dire tout-à-fait miraculeuse que la sainte Vierge a accordée dans maintes circonstances que nombreux pèlerins qui depuis plus de soixante ans viennent pres- que continuellement l'invoquer et la vénérer sous l'emblème de la nouvelle statue, est une preuve incontestable que cette dévotion plaît au cœur de cette bonne mère... Dambrier Curé. » (Celle lettre est relative au pèlerinage et adressée à M. le Chanoine René Bernaret.)

Fontaine de Capelou. A côté de la chapelle il y a des ornements plusieurs fois recueillies et une fontaine réputée miraculeuse dont les eaux jaillissent en abondance sous la chapelle elle-même. Peu de pèlerins s'en retournent sans emporter de cette eau... Qu'on la boive ou qu'on s'en serve pour laver les membres endoloris, elle est toujours bienfaisante, et le nombre de ceux qui lui attribuent la grâce des guérisons miraculeuses qu'ils ont obtenues par l'intermédiaire de Notre-Dame-de-Capelou est extrêmement considérable. (Notice de M. Dambrier p. 10.)

L'exiguïté et le délabrement de la chapelle exigeaient une reconstruction. Mgr Georges posa la première pierre du nouvel édifice en 1860 et Mgr Dabert la consacra le 16

D'après la tradition, c'est la vénérable madame qui fut transportée à Fontgauffier par la caiche et qui en est revenue après la saignée.

en tant de la brider: elle porte la grande marque du camp d. hoch

dans J. J. Tommarede

septembre 1873. Il a deux Chapelles dont
l'une est dédiée à St Arnt et l'autre à
Ste Madeleine. Depuis 1883, un prêtre
réside à Capelou avec le titre de cha-
pelin.

Faveurs et guérisons obtenus par l'entremise
de Notre-Dame de Capelou. (Extrait de la no-
tice sur M. Dambiers)

A la grande Révolution, la chapelle de
Capelou fut profanée et démolie en grande
partie par un misérable dont nous ne cro-
yons pas devoir faire connaître le nom... Cet
ennemi du culte de la sainte Vierge fut frap-
pé soudainement d'une maladie terrible, con-
tre laquelle échouèrent toutes les ressources de
la médecine. Mais Marie, toujours miséricor-
dieuse, n'abandonna point ce pécheur qui
poussa le plus grand cri de son âme. Elle lui
obtint la double grâce de sa conversion et
de sa guérison. Et ce pécheur converti, pour
témoigner sa reconnaissance à Marie, fit re-
construire ou restaurer à ses frais la chape-
lle de Notre-Dame de Capelou.

Il est vivement à regretter que les guerres qui
ont désolés ces contrées aient anéanti les titres
authentiques des miracles qui, au dire de
tout le monde, n'ont cessé de s'opérer depuis
l'origine du pèlerinage. Nous ne pouvons
donc parler que des faits plus récents. Citons
en quelques uns que nous extrayons de la notice:
1. Le sieur Boyer, de la paroisse de Belves,
était dans son enfance d'une constitution si
délicate et si faible qu'on ne pensait pas
qu'il pût vivre. Sa mère l'ayant voué à Notre-
Dame de Capelou, il se fortifia à vue d'œil,
devint plus tard robuste, et vécut jusqu'à un
âge avancé sans que sa santé se ressentit de
sa faiblesse primitive... Vers l'âge de 40 ans,
il devint aveugle, et, après avoir employé
inutilement tous les secours de la médecine, il
se fit conduire à Notre-Dame de Capelou. On
dit la sainte Messe pour lui et à peine était-
elle terminée qu'il recouvra l'usage complet de
la vue qui lui est restée bonne jusqu'à sa mort.
2. Pierre Boissier, de la paroisse de Neussannes,
était affligé depuis trois ans d'une épanche-
ment de la poche épinière qui, se compli-
quant tous les jours, le avait mis dans un état
d'affreux... Ce pauvre infortuné était obligé cha-
que fois qu'il voulait marcher ou se donner
du mouvement, de relever les mains sur ses
reins pour qu'elles ne traînaient pas par
terre. Ses médecins du pays avaient déclaré
leur impuissance à guérir cette cruelle mala-
die qui faisait de tels progrès sur cet en-
fant de 13 ans que les os commençaient à se
relever en forme de boue sur son dos.

Sur les conseils de M. Genty Régnemour, curé de la paroisse de Naussannes et de quelques autres personnes pieuses le père et la mère de cet enfant eurent recours à la Très-Sainte Vierge pour obtenir de cette bonne et puissante mère ce que les hommes ne pouvaient accorder à leur cher malade. On l'amena à Capelou le 15 août 1859 jour de l'Assomption de la Sainte Vierge. Le soir même à son retour il se trouva mieux, fatigué du voyage il se mit au lit et se releva le lendemain matin entièrement guéri à la grande joie de sa famille et au grand étonnement de ses voisins.

3. Marguerite Pressange, âgée de 63 ans, de Cabans atteinte depuis 4 ans d'un mal de gorge regardé comme incurable, se rendit à Capelou en 1838 et fut guérie par l'intercession de la Très-Sainte Vierge.

4. Jean Sabrot, de Belvès, perclus de tous ses membres, se fit porter à Notre-Dame de Capelou en 1837, son retourna à peu près guéri, et après 13 mois de convalescence il ne lui restait plus aucune trace de sa maladie.

5. Marie Meuse, de St-Cyprien, atteinte d'une maladie qui lui avait fait perdre entièrement la vue, fut conduite par ses parents à N.D. de Capelou, on lui lava les yeux avec l'eau de la fontaine du pèlerinage, on la conduisit ensuite à la chapelle et pendant la messe elle y recouvra subitement la vue.

6. Jean Borie de la paroisse de Cassagne, canton de Cazal, était atteint depuis huit mois de douleurs telles qu'il ne pouvait marcher qu'avec des béquilles. Il avait essayé de tous les moyens humains pour obtenir du soulagement mais en vain. En 1848 il vint à N.D. de Capelou et fut subitement guéri.

7. Jeanne Mazerat, de Villeréal, atteinte de puis huit mois d'une maladie des yeux qui la faisait cruellement souffrir, ne pouvait plus ni voir ni travailler. Ayant fait en 1856 le pèlerinage de N.D. de Capelou, elle fut guérie les 7 jours même.

8. Josephine, de Cassagne, canton de Puy-l'Évêque, était atteinte d'une maladie des yeux par suite de laquelle elle avait presque entièrement perdu la vue. Après avoir employé inutilement tous les remèdes que la médecine pouvait lui indiquer, elle eut enfin l'idée de recourir à N.D. de Capelou. Elle y fit un pèlerinage en 1845 et fut guérie la nuit même à Capelou.

9. Marie Durand, âgée de 21 ans, de Bor-de-Tanet, canton de Villeréal, avait une tumeur au genou dont elle souffrait beaucoup et qui l'empêchait de marcher; les médecins parlaient

Fonds

de lui couper la jambe. Elle se fit apporter à N.D. de Capetou en 1856. on dit une messe à son intention et elle fut guérie le jour même. M. Marie Vaucour, de la Chapelle, canton de Montflanquin, avait les deux pieds gonflés et douloureux, par suite de douleurs très aiguës. En 1855 elle fit dire une messe à N.D. de Capetou et le jour même elle marcha et fut complètement guérie. Eutrope, canton de Villereal, avait une main paralysée. Il vint à Capetou en 1852 et le soir même il fut complètement guéri. (voir la notice par M. Dambier où sont racontées d'autres merveilleuses guérisons. Périgueux, imprimerie Boucharie, 1868) — (10) — En 1573 Gaston de Verdon et c^o jurieur de Belvès.

Montplaisant 130 habitants; 556 hectares; 158^m, 171^m altitude; à 4^k de Belvès; 30^k de Sarlat; 62^k de Périgueux.

Revenus de la commune en 1884: 32,92 x 26.

Sol. Crétacé supérieur. Mollasse. Tertiaires. Cette commune est située sur un coteau; elle est arrosée à l'est par la Naise qui la limite en partie et traversée du sud au nord par le ruisseau de Borredon ou le Ramel.

Au point de vue ecclésiastique cette commune fait partie de la cure de Belvès.

Origines. « Montplaisiens » 1156 (Sess. 37); « Montplaisiens » (Pouille du XIII^s); « S. Joh. Baptista de Monte Placensio » 1305 (Sess. 33); « Mons Plaisens » 1478 (Hommage à l'archevêque de Bordeaux).

Titulaire et Patron: S. Jean-Baptiste. Le pape Clément V expédia en 1306 une bulle par laquelle il réunissait à l'abbaye de Fongaufier une partie des revenus des cures de S. Victor de Sagelac et S. Jean-Baptiste de Montplaisant. Datum Petragoris Kal. maii pontificatus nostri anno primo ex authent. perdet bulla plumbea cum Clemens V. (Sess. t. XII p. 1.) — (M. de Courgues met. patroni de Montplaisant, S. Victor.)

Église de Montplaisant est ancienne.

Il n'y a pas de presbytère. — Aux archiv. de la Dord. série Q. 550 N^o 322 on lit: « (Vente) 25

messidor an VI: 1^o une métairie commune de Capetrot; 2^o Bâtimens, jardin etc. commune de

Montplaisant; 3^o propriété. 1^o Sébastien Eugnac;

2^o presbytère de Montplaisant; adjudicataire

Lasserre 12.913^{fr}. La remise a été allouée sur

612^{fr} et l'acquéreur n'a payé que sur le prix

de 12.238^{fr} ce qui présente un déficit de 675^{fr}

qui sans doute porte sur le presbytère dont

il n'a pas été fait mention. —

Frenial cure 1674-89 — Courson P. ATA. 1803, cure.

(11) M^o Dabert a béni le 4 mai 1886 la chapelle de

l'usine à chaux située à la jonction des routes

de Belvès à Donne et de Siarac à la Chapelle.

la Paredé = entre le col de Bebon arch de Bx et le
syndic des manans de Belvès 1550
Perigord t 46 p 68

Fontgalau. 260 habitants, 6 maisons au chef lieu; 240 jusqu'à 100 h. avec s. Marcory; 1050 hectares; 183m 258m altitude; à 8^e de Belvez; 30k de Sarlat, 70k de Périgueux.

Revenus de la commune en 1874: 14,627 fr.

Revenus de la fabrique en 1881: 2084

Sol. Crétacé supérieur. Mollasse.

Le chef lieu est placé sur un mamelon d'où l'on découvre au nord une grande étendue de pays. Le ruisseau de la Couze prend sa source dans cette commune. Il y a trois fontaines remarquables: celle de Fontgalau, celle du Bét et celle de Pelonier. On croit généralement que c'est la fontaine de Fontgalau, située au bas du coteau sur lequel est le bourg, qui a donné son nom à cette commune. Le terrain est sablonneux et argileux; les produits principaux consistent en noix, châtaignes, bois etc. La population est en général bonne et religieuse. L'air est sain.

Origines: « Fons Galardus » 1332 (Séj. Belvez); « Parochia de Sainte Galano » 1462 (Philipp.); « Fontgalau » (Archiv. de Pau. Châtel. du Périg.); « Fontgalon » (Pouille de 1648); « Fontgalau » 1667 (Blanc); « Fontgalau » 1737 (Séj. de Belv.); « Fontgalau » (Cassini); « Fontgalot » (Bell.); « Fontgalon » (Calendr. administr.) etc.

Délimitation. du point de vue ecclésiastique la paroisse comprend la commune de Fontgalau et celle de s. Marcory, qui est du canton de Villefranche titulaire et Patron. Séj. Jan. Baptiste, 24 juin (Statistique de l'Épêché)

§. L'église, a la forme d'un carré-long. Elle est du style roman et remonte au XII^e s. Il y a un cordon à l'extérieur. Ses colonnes du portail sont détruites. Tribune, 4 croisées. Chapelle de la Vierge datant de la Renaissance. Sacristie au midi. Cloche de 1400 liv. Cimetière attenant.

Presbytère à 25 mètres. 4 pièces avec dépendances. Jardin d'une acre et terre de 6 acres. Le presbytère, d'après des notes à moi fournies, a été bâti en 1781 et restauré en 1856 par M. Baptiste de Vassal.

Vente par la Nation du presbytère de Fontgalau. 7 thermidor an IV. Bâtimens, jardins, prés, adjudicataire Delpit administrateur, prix 220^{fr} (Archiv. de la Dord. série R. 19. N^o 388) a)

2 écoles: 44 garçons, 16 filles. Un mendiant; un gardien. Pas de cabarets.

Emigration annuelle de 4 ou 5 métayers.

§. A 600m au nord du bourg, au lieu dit: la Chapelle, ruines d'une chapelle.

a) L'ordonnance royale du 15 octobre 1829 autorise l'acquisition moyennant 1403^{fr} d'un presbytère appartenant au s. d'Arlet (Arch. de la D.)

Château de la Coste bâti sur de vieux fon-
dements, habité par M. de Vassal, issu d'
une famille ancienne; Chapelle où l'on dit
la messe tous les 8 jours. - Il y a au châ-
teau de la Coste le portrait du Cardinal
Fortanier de Vassal mort en 1361, général
de l'ordre franciscain, archevêque de Ra-
verne et patriarche de Grado.

(Arch. v. de la Dord. c. 179, n° 20) 27 ventose
an II Inventaire de meubles etc. à la Coste,
maison du citoyen Vassal.

S. Château du Basti très ancien;
Cures de Fontgalau.

Aubin Maudieu. 1594. Cavergne 1743. 79. Maury. 1830. 46.
Seillenc. 1660. 85. Brun Grand. 79. 52. Coussol. 1846. 76.
Sarrivière à Aubert. 85. 95. Arilla. Se franc. 1878.
Merles. 1723. 41. Maury 1830. 46. Senegas 1879. 89.
Vassanges. 1744. 2. Brun Grand. 79. 1803. 30.

- M. Merles (+ 1741) enterré dans le sanctuaire
M. Javergne (+ 1789) enterré dans le cimetière.

Il y a dans la commune plusieurs au-
tels. Dans l'un, pour aplanir, on a
trouvé la base d'une tour carrée. (Anti-
quités de Vés. I. 162) Bull. arch. N. 67.
Roc de Poyroux peuchan entre Montpa-
zier et Fontgalau. Le peuple croit que le
diable y a imprimé ses griffes. (Antiq.
de Vés. I. 1. p. 172).

Forges gauloises (Bull. arch. N. 67)

La chapelle de la Capelle Pont de Fische,
anc. repaire noble relevant de Belvès 1608
(Dict. de Gourg.)

S. Marcory, 170 hab., 476 hect., 218^m 231^m altit.,
à 6 K. de Montbazin, à 8 K. de Belvès, à 43 K.
de Bergerac. - Renuis (Commune en 1887) 8,36 x 25.

Sol: Crétacé supérieur, Mollasse. - Commune
en plaine, sol maugis, mine de fonte au li. sein.

~~Le territoire~~ pour le civil est du canton de
Fontgalau paroisse de Belvès (Etat
des paroisses de 1825). On y fête N. D. de la Nativité.

Le titulaire est S. Marcory ou S. Mercurius. On ne
sait précisément quel est ce saint. On voit ainsi

désignée cette ancienne paroisse: « S. Mercurius »
(Seign. 46. Belvès); « S. Marcory » (Pouille de 1648);

L'église de S. Marcory est très ancienne.
Le cimetière est attenant.

Presbytère et enclos de 10 ares, possédé par la
commune qui l'affermé quatre-vingt francs
(Arch. de la Dord. Q 539 N° 8 et 182) Vente

22 juin 1791: un jardin cyrial de maison,
fische, propr. Cure de S. Marcory; adjud.
Gabriel Desor 375^{fr.} (Le même a acquis un

écuyer lot N° 183.) - Dolmen (Peyrelordde) Bull.
Cures de S. Marcory. Arch. t. IV. p. 47.

Molleat Vie. 1633. 40. Fauvel. c. 1694. Petit. 1771. 1781.
Fouaigou, des. 1838. Poulher. c. 1700. 42. Delport. c. 1765.
Constantin. 1639. Bonfils, c. 1743. 65. Albuque. c. 1763. 97.
Savalant. 1662. 85. Tournie. 1762. 63. Trin. c. 1781. 84.
Rogues, c. 1679. 93. Tonrouge. c. 1763. 64. Malaurie. A. 1803.

- M. Petit (ex-cure de S^m Marcony) resta à sa cure, non
 étant la Révolution. Il se retira ensuite à S^m Hippolyte
 et y mourut. Il a inséré dans les registres de
 1780 la prophétie suivante: « Prophecia sequens
 inventa est in tumulo cujusdam monachi ordinis
 S^m Benedicti religionis et pietate precelesbris in
 regione Neapolitana defuncti »

- | | |
|---|-------------------------|
| Anno 1785. Magnus terra motus | Vir religiosus. |
| - 1790. Ira Dei super terram | De balneo Etrurie |
| - 1800. A paucis cognoscitur | Cruce de Cruce |
| - 1840. Pastor erit. — | Semin in celo |
| - 1898. Surgat vir magnus. | Ignis ardens |
| - 1899. Infidelium unum Deum cognoscant | Religio despopulata |
| - 1999. Resurgentur luminaria. | Pestus. Pueri intrepida |
| et erunt pastor et ovium ovile | Pastor angelicus |
| Suum Pontificis ultimi inci- | Papae et iudicis |
| piendo a Pio VI nunc reg- | Flos florum |
| nante sic venientur: — | de Meduli lance |
| Peregrinus Apostolicus — | de Sabore solis |
| Aquila rapax — | Glorie ubi ultimas. |
| Canis et Coluber — | |

Mi decem pontifices sequenti pontifici
 eam occurrere successione debent in fine ad
 annum 1999, quo transacta civitas septico-
 nis destruetur et iudei hominum iudicabit
 populos.

Autres prophéties extraites d'un ouvrage du XVII^m,
 communication de M. Abb. Dischamps.

- 1503. in Parvo pinnaculo. Pie III. Il avait 22 jours.
- 1503. Bructa. Jovis, ierabit. Jules II. Ses armes ont
 était un chêne, arbre congne à Jupiter.
- 1513. De Crascula Politiana. Pie IV. Il était
 rent de Médus et d'ore de Polux.
- 1522. Svo Florentius. Adrien VI. Il était architecte
 et portait un lion dans ses armes.
- 1523. Flos pilea ou pilula. Clément VII. Dans ses
 armes était une pilule chargée de fleurs de lys.
- 1534. Hyacinthus floccidus. Paul III. Médicin dans
 ses armes étaient des racines.
- 1550. De Corona montana. Jules III. Il s'appelait
 Jean-Marie De Mont et portait un chapeau
 dans ses armes.
- 1556. Frumentum floccidum. Marcel II. Il avait
 des épis dans ses armes et 22 jours.
- 1566. De fide Petri. Paul IV. Il s'appelait
 Calisto ou Chère foi.
- 1559. Biscaglia pharmaceutica. Pie V. Il était mé-
 decin et s'appelait Medici ou Médicini.
- 1566. Angelus numerosus. Pie V. Il naquit au
 village appelé de Bois.
- 1577. Medium corpus piltarum. Grégoire XIII.
 Dans ses armes il avait des pilules et la
 moitié d'un dragon.

1582. Axis in medietate signi. Sixte V. D. du. ses
 armes etait l'axe du monde au milieu du
 zodiaque.
 1590. De rore cali. Urbain XII. Il naquit en
 un lieu ou se recueille la manne (en Calabre).
 1590. De antiquitate urbis. Gregoire XV. de Milan.
 1591. Prae civitas in bello. Innocent IX. Heut de Pologne.
 1592. Crux romultra. Clement VIII. Il portoit
 une croix dans ses armes.
 1605. Unctus vir. Leon XI. 26 jours de regne.
 1605. Gens Jacever. Paul V.
 1621. In tribulatione pacis. Gregoire XV.
 1623. Solum et rosa. Urban VIII. Il en portoit
 dans ses armes.
 1644. Sublimitas crucis. Innocent X. Il naquit le
 jour de l'Escalation de la 5^{te} Croix et avoit
 dans ses armes une colombe avec un rameau
 d'olivier.
 1655. Montium custos. Alexandre VII. Il stablit
 Rome des monts de pieté et avoit des montagnes
 dans ses armes.
 1667. Sydus Otorum. Clement IX. Il avoit en
 son escu la Chambre des cygnes.
 1669. De flamine magico. Clement X. Il naquit au
 moment d'un grand abordement de l'Esbre.
 1676. Bellua insatiabilis. Innocent X.
 1689. Penitentiâ gloriosa. Alexandre VIII.
 1691. Rostrum in porta. Innocent XII.
 1700. Flores circumdatae. Clement XI.
 1721. De bona religione. Innocent XIII.
 1724. Miles in bello. Benoit XIII.
 1730. Columna excelsa. Clement XII.
 1740. Animal rursus. Benoit XIV.
 1758. Rosa Umbriae. Clement XIII.
 1769. Visus vitae. Clement XIV.
 1785. Peregrinus apostolicus. Pie VI.
 1799. Aquila rapax. Pie VII. Symbôme de Napl... un aigle.
 1823. Canis et Coluber. Leon XII.
 1829. Vir religiosus. Pie VIII.
 1837. De bathris Etnurios. Gregoire XVI. Il était Toscan.
 1846. Crux de Cruce. Pie IX. Le Piemont a une croix
 1878. Lumen in Caelo. Leon XIII. dans ses armes.
 Ignis ardens. - Religio deapudata - Miles intrepida.
 Pastor angelicus - Pastor et iudex - Pias pium. -
 De Medietate lance - De labore solis - Gloria olive. -
 In persecutione extremâ? Sic ut Romanae Ecclesiae
 scilicet Petrus Romanus qui nascit ore id mult
 tribulationibus quibus transactis civitas sep
 ticolis dimittit et Iudex tremendus iudicabit
 pro pulum. -